

Santé Publique (08-05-2008)

Les comités scientifiques de la Commission concluent que les amalgames dentaires sont efficaces et surs, aussi bien pour les patients que pour les professionnels de l'art dentaire.

Sécurité des amalgames dentaires

Le Comité Scientifique sur les Risques Sanitaires Emergents et Nouveaux (SCENIHR) ont adopté un rapport sur la sécurité des amalgames dentaires et des matériaux de restauration pour les patients et les utilisateurs. Le SCENIHR conclut que les amalgames dentaires sont un matériau de restauration efficace et qu'il peut être considéré comme le matériau de choix pour certaines restaurations. L'incidence des effets iatrogènes que l'on a pu observer est faible et facile à contrôler. L'utilisation actuelle de l'amalgame dentaire ne pose aucun risque pour la santé en dehors des réactions allergiques. L'exposition principale au mercure chez les individus porteurs de restaurations à l'amalgame a lieu lors du placement ou du retrait des obturations. **Il n'existe pas de justification clinique pour retirer des restaurations satisfaisantes à l'amalgame, excepté chez les patients allergiques aux constituants de l'amalgame.** Le mercure relâché au cours du placement ou du retrait résulte également en une exposition du personnel dentaire. Cependant, cette exposition peut être minimisée par l'usage des techniques reconnues cliniquement.

Selon le SCENIHR, les matériaux alternatifs ne sont pas sans limites cliniques et risques toxicologiques. Des allergies à certaines substances ont été rapportées aussi bien chez les patients que le personnel dentaire. Les données scientifiques relatives à l'exposition à ces substances sont très limitées. L'utilisation de ces substances a révélé très peu de preuve d'effets iatrogènes cliniquement significatifs.

Effets sur l'environnement et indirectement sur la santé

Le Comité Scientifique sur la santé et les risques environnementaux (SCHER) a adopté un rapport sur les risques environnementaux et les risques sanitaires indirects du mercure dans l'amalgame dentaire. Le SCHER a conclu que les risques pour l'environnement et l'exposition indirecte des êtres humains au méthylmercure (des émissions dues à l'utilisation de l'amalgame dentaire) sont bien plus faibles que les limites tolérables, avec un risque faible pour la santé. En ce qui concerne les risques environnementaux des alternatives à l'amalgame, les données disponibles sont trop limitées pour conduire une évaluation comparative valable.

Diffusion de l'information auprès du grand public et des professionnels

Les avis scientifiques sont également disponibles sous la forme de résumés faciles à lire et offrent au grand public des informations de manière à ce qu'il fasse un choix raisonné pour leur santé.

Le Conseil des chirurgiens-dentistes européens (CED) approuve ces avis scientifiques et les diffusera auprès des 300 000 chirurgiens-dentistes qu'il représente dans 30 pays.

Avis du SCENIHR

http://ec.europa.eu/health/ph_risk/committees/04_scenihr/docs/scenihr_o_016.pdf

Avis du SCHER

http://ec.europa.eu/health/ph_risk/committees/04_scher/docs/scher_o_089.pdf

Version résumée des deux avis disponible à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/health/ph_risk/popularizing/popularizing_results_en.htm

<http://copublications.greenfacts.org/en/index.htm> .

Conseil des chirurgiens-dentistes européens (CED)

<http://www.eudental.eu/index.php?ID=2757>